

Procès Verbal de la réunion du conseil municipal
en date du 8 Juillet 2020

Le huit juillet deux mille vingt, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle SIAU.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 1er Juillet 2020

PRESENTS : Isabelle SIAU, Pierre MONOD, Françoise PEYROUZET, Alain PELISSIER, Mathias ALETRU, Marilyne BEAUDONNET, Guy BUSSON, Brigitte FOURNIL, René GALLARD, Jean-Claude NAUDINAT, Adeline PALANQUE, Nathalie RUIZ.

ABSENTS EXCUSES : Béatrice SOULET

PROCURATION : Mme Fanny EHRHARDT donne procuration à Mme Isabelle SIAU
M. Jérôme MEUNIER Mme a donné procuration à M. Alain PELISSIER

1- Approbation du compte rendu du cm du 24/06/2020

Le compte rendu a été approuvé sans remarque

2- Travaux

a) Compte rendu des travaux en cours

Travaux réalisés par les services techniques :

- Enrobé des chemins
- Ramassage des feuilles
- Arrosage et tonte du stade
- AIPR obtenu par les 3 agents
- Contener jaune rajouté – chemin de boutarics
- cuve installée aux services techniques.

3- Compte rendu des décisions prises par délégation du maire

3-1 Déclaration d'intention d'aliéner

Mme SIAU fait part au conseil municipal des DIA qui ont été signées.

4- Finances publiques

4-1 Décision budgétaires

a) **Examen et vote du résultat d'affectation**

Le résultat de fonctionnement est affecté de la manière suivante (294 036,27 euros) :

- 94 036,27 euros pour la section d'investissement
- 200 0000 euros pour la section de fonctionnement

Délibération prise à l'unanimité

b) Vote des subventions

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif de la commune, il est prévu de verser les subventions suivantes. Madame le Maire précise que plusieurs associations ont renoncé au versement de leur subvention.

Associations	Année 2019	Année 2020
ACCA	505	505
Amicale st Pierre Nolasque	250	250
Amicale des Retraités	600	600
Chorale La Laouseto del mas	840	840
Association passage	200	
Comité des fêtes	4575	4575
apéro octobre	180	
Apéro été	175	
La carpe Massogienne	650	650
	150	
Aude solidarité	850	850
La piège aux écrits	600	
Lou Carétou del Mas	400	
Société bouliste	630	240
Football club massogien	4100	4100
Ecole de pétanque de l'Ouest	150	150
Zen attitude	300	300
AFDAIM	60	60
Prévention routière	150	150
Croix rouge	30	30
A l'orée	300	300
Association les amis des moulins	45	45
Le souvenir français	50	50
Téléthon	150	150
Tout eclatch		270
TOTAL 6574	15940	14115
Association des maires de France	250	250
Commune de Bram	600	Mis ailleurs
Association des communes du canal des deux mers	85	85
Syndicat des forestiers privés	40	40
CAUE	200	200
Mounjettes villageoises		20
Association SEPEN	20	20
TOTAL - Compte 65548	1 195	615

M. NAUDINAT, M. BUSSON, M. PELISSIER, Mme PEYROUZET et Mme PALANQUE se retire au moment du vote.

Délibération prise à l'unanimité

c) Examen et vote du budget primitif

Mme le Maire présente le budget primitif de l'exercice 2020, chapitre par chapitre.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 877 568 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 230 541 €.

Délibération prise à l'unanimité

4-2 Location et location vente

a) Location de la salle des associations

Mme le Maire explique que la commune dispose d'une salle appelée "salle des associations" et qu'elle souhaiterait la proposer à la location.

Elle propose de la louer 60 euros pour les résidents et pour les agents travaillant sur la commune avec une caution de 150 euros

Pour les non résidents, la salle sera proposée au prix de 250 euros avec une caution de 150 euros

La salle des associations sera mise à disposition gratuitement aux associations.

Délibération prise à l'unanimité

Séance levée à 20h30